

L'an deux mille vingt-six, le 15 janvier à 20h00, le Conseil Municipal légalement, convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme GRANGEOT Christelle, Maire,

Étaient présents :

Mmes GRANGEOT Christelle - VAUDAINÉ Angélique - ROULET-L'HOPITAL Sophie - Mrs ROULET Michel - PARRAVANO Christian - JOSSERAND Philippe - BONNARD Daniel - MEYER Constant - BALDUCCI Jean-Pierre - DUCLAUD Sébastien - ALLEGRE Cyrielle

Absents : M. ALPHANT Florent, Mmes CHEVRIER Joëlle, GIRAUD-JACQUIGNON Clémence et SADAK Marie-France

Pouvoir à : Mme CHEVRIER Joëlle à M. ROULET Michel
Mme GIRAUD-JACQUIGNON Clémence à Mme VAUDIANÉ Angélique
Mme SADACK Marie-France à Mme GRANGEOT Christelle

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025
2. Urbanisme :
 - Dossiers urbanismes accordés
3. Voirie :
 - Suivi des chantiers en cours
4. Personnel :
 - Création d'1 poste adjoint technique territorial : délibération
5. Finance :
 - Délibération subvention exceptionnelle sou des écoles
6. Environnement :
 - Rapport annuel 2024 sur la gestion des déchets EBER
 - Information SMITCOM
 - Suivi du mur de la Salette
7. Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h01.

Mme ROULET-L'HOPITAL Sophie est nommée secrétaire.

Le Procès-Verbal du Conseil municipal du 12 décembre 2024 est adopté à l'unanimité – une observation a été notifiée sur le radar pédagogique : il est spécifié que l'excès de vitesse est passé de 84% à 69%.

1- URBANISME :

M. Constant MEYER informe le conseil municipal que :

- Pas de dossiers d'urbanisme
- 1 PC régularisation maison : des pièces complémentaires ont été demandées. EBER émet toujours un avis défavorable

2- VOIRIE :

M. Philippe JOSSERAND informe le conseil municipal que :

- Reprise de la cunette du rivalet détériorée lors des derniers orages
- Carrefour D46 chemin du Battoir en cours doit se terminer cette semaine. Il nous restera à mettre la signalisation adaptée.
- Renforcement de la capacité de drainage des buses en point bas sur la route de Miançon.
- Elagage a commencé.
- Déplacement du radar pédagogique en cours

- Le relevé des fissures de la chapelle de la Salette montre une évolution. Le mur s'est éloigné de la dalle. Sur 19 points de mesures répartis sur Quatre fissures. Treize points de mesures n'ont pas évolué en 1 an. Les six autres points qui ont évolué de 1 à 3 mm. Une entreprise est venue sur place apprécier l'ampleur des désordres. Elle nous soumettra un devis lorsque qu'elle aura trouvé une solution durable.
- Commande des panneaux nécessaires à l'extension de la zone urbaine de la D 51 C : en attente de réception.
-

3- Personnel :

OBJET : DELIBERATION POUR CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET ANNUALISE

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que considérant la qualité du travail rendu par l'agent technique contractuel pour les tâches qui lui sont confiées en terme d'aide cantinière. Il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 16 heures par semaine, en application des lois et règlements de la Fonction Publique Territoriale régissant le statut particulier du présent emploi.

Madame Le Maire propose un temps de travail annualisé de 62.18 Heures par mois (14 Heures 21 hebdomadaires)

Après discussion, et délibération, Le Conseil Municipal., à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame Le Maire à créer un poste d'Adjoint Technique à la cantine à temps non complet de 62.18 Heures par mois annualisés (14 Heures 21 hebdomadaires annualisés).
- **DIT** que la mise en place de cette création est fixée au 01 mars 2026.
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Délibération n°02/2026

4- Finance :

OBJET : DELIBERATION SPECIFIQUE POUR VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SOU DES ECOLES

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que l'association du Sou des Ecoles de Bellegarde-Poussieu a réglé par erreur une facture de location village de proximité suite à la fermeture du foyer pour un montant total de 120 €, la location est gratuite pour l'association du Sou des écoles.

Afin de régulariser la situation, Madame le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de : 120,00 € au profit de l'association du Sou des Ecoles de Bellegarde-Poussieu, réparti comme suit :

DF : Chapitre 65 – Article 65748 : montant 120.00 €

Après discussion, et délibération, Le Conseil Municipal., à l'unanimité des votants :

- **ACCEPTE** la proposition de versement de subvention exceptionnelle au profit du Sou des Ecoles de Bellegarde-Poussieu
- **ACCEPTE** de verser le montant de celle-ci fixé à 120 €.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à intégrer cette somme en ligne comptable sur le budget 2025,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Délibération n°01/2026

5 – Environnement :

Monsieur JOSSERAND Philippe expose au conseil municipal :

- Rapport annuel 2024 sur la gestion des déchets EBER :

Les tonnages 2025 comparés à ceux de 2024 sur la communauté EBER ont évolué de la manière suivante :

A) Les ordures ménagères à 1814 tonnes augmentent de 20 tonnes soit plus 1%.

B) Les encombrants à 1151 tonnes augmentent de 118 tonnes soit 11% de progression.

C) Les emballages et papiers à 750 tonnes diminuent de 24 tonnes soit -3%.

D) La collecte des verres à 557 tonnes progresse de 11 tonnes soit +2%.

- Installation des points apports volontaires pour toutes les communes EBER.
- Le bilan des investissements a été axé en 2025 sur la sécurité vis-à-vis de la sécurité et de l'incendie
- Pour 2026, **Le SMICTOM ne prévoit pas de hausse des tarifs** malgré les incertitudes qui restent sur l'évolution de la TGAP qui d'ici 2030 devait passer de 65 à 105€. Des discussions sont en cours au parlement pour faire évoluer la TGAP afin de distinguer les déchets dangereux de ceux plus banals.

7 – Questions diverses :

Mme Le Maire rappelle :

- Le chemin de Feyduras vers l'étang de Pras sera élagué
- Le trimestriel sera livré le 16/01/2026 : Encartage le 16/01/2026
- Le centenaire de Mme Lucette GIRAUD : 24/02/2026
- Broyeur de la haie de cyprès derrière le petit stade : les employés ont besoin d'aide, appel à volontaires
- Le plan de la boîte à livres du CME a été donné à l'employé communal pour la fabrication
- Visite du sénat et balade en bateau mouche pour le CME : 25/02/2026, 10 enfants participeront à cette visite
- Réunion médiathèque avec la présidente du réseau Ecume : 07/01/2026, Il y 1200 ouvrages sortis par an, environ 90 lecteurs actifs : 25% des lecteurs ont moins de 12 ans
- Boîte pour récupérer les livres : une étude est en cours pour la mise en place
- La médiathèque est difficile à trouver : installation d'un panneau en bas de l'école
- Installation d'une sonnette en wifi en haut de l'école pour l'accès PMR.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le JEUDI 26 FEVRIER 2026 à 20h00.

Madame Le Maire clôt la séance à 20h53.